

Délégation de signature consentie au directeur d'unité par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

DEC122551DR11

Délégation de signature consentie à M Jacques-Jean-Marie DESRUES, directeur de l'UMR5521, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

Le délégué régional,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision n° 040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision n° 100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 portant nomination de Monsieur Jérôme VITRE aux fonctions de délégué régional de la circonscription Alpes, à compter du 01 janvier 2012,

Vu la décision n° DEC11A004DSI du 4 janvier 2011 portant renouvellement, pour une durée de quatre ans à compter du 1er janvier 2011, de l'UMR N°5521 intitulée « Laboratoire Sols, Solides, Structures, Risques » (3S-R), nommant Monsieur Jacques-Jean-Marie DESRUES, directeur de l'unité et Monsieur Pascal VILLARD, directeur adjoint ;

Vu la décision n° DEC122206INSIS du 07 septembre 2012 portant nomination de Messieurs Frédéric DUFOUR, et Gioacchino VIGGIANI, aux fonctions de directeurs adjoints de l'UMR 5521, intitulée « Sols, solides, structures et risques (3S-R) ;

Décide :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Jacques-Jean-Marie DESRUES, directeur de l'unité Unité Mixte de Recherche 5521, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en

sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jacques-Jean-Marie DESRUES, délégation de signature est donnée à M. Frédéric DUFOUR, directeur adjoint, Pr/GINP, à M. Gioacchino VIGGIANI, directeur adjoint, Pr/UJF, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, et à Mme Sonia MARTINATO, responsable financière, SA/GINP, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, dans la limite de 1.000 € HT ;

Article 3

La décision n° DEC122057DR11 du 06 juillet 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 26 septembre 2012.

Le délégué régional

Jérôme VITRE

¹ Soit 130 000 Euros HT au 01/01/2012